

Action **Agroécologie**
Restauration des terres
par des pratiques utilisant
les ressources locales
et adaptées aux références culturelles
des acteurs

Projet **PAADAP**

Programme agroécologique d'appui au développement agricole et pastoral (2000 – 2006)

Coût et financement

Le budget global du PAADAP est de 776 886 € pour la période 1998-2002

Le budget global du PAADAP est de 776 886 pour la période 1998-2002.

Première mission (1999) : financée par la fondation Un monde pour tous et par les adhérents du CARI.

Appuis financiers : UNCCD (Convention des Nations unies de Lutte contre la désertification), Conseil général de l'Hérault, ministère français de l'Ecologie et du développement durable, ONG Medafrica, IREMLCD/CILSS.

Objectif

- Protéger durablement les terres cultivables et fertiles de l'espace oasien
- Aménager l'espace pour une meilleure utilisation
- Gestion de l'eau

Zone d'intervention

- Mali

Commune de Tinzaouaten, Adrar des Iforas,
à la frontière entre le Mali et l'Algérie.



Paroles

« Le plus précieux c'est l'eau ; elle facilite les choses mais ne peut enlever le désert. Ce qui est fait avec les gabions à Tinza est une bonne chose. Avec quelques moyens on peut vivre dans le désert, les moyens n'enlèvent pas le désert mais seulement la difficulté du désert. » Ahmed Ahmed, chef de faction Ifergomoussen – Tadjit – Adrar des Iforas (mars 2003).

Mots-clés

Agroécologie, agriculture oasienne, démarche et approche participatives, nomades, aménagement de l'espace, gestion de l'eau, reboisement, autonomie, durablement.

Agroécologie **Restauration des terres par des pratiques utilisant les ressources locales et adaptées aux références culturelles des acteurs**

Projet **PAADAP**

Zone d'intervention **Mali**



1 • Problématique de la zone

À la fin de la révolte touarègue, en 1993, de nombreuses familles nomades se sont installées dans une vallée de la commune de Tinzaouaten, située dans l'Adrar des Iforas à la frontière entre le Mali et l'Algérie. Cette vallée s'étend sur environ cinq kilomètres et les berges de l'oued sont constituées d'alluvions en terrasses avec en profondeur une nappe d'eau permanente. C'est donc une source de richesses pour une agriculture oasienne mais, en cas de fortes crues, cet oued peut anéantir le travail des agriculteurs. Ces agriculteurs, nouveaux sédentaires soutenus par le CARI depuis 1999, ont souhaité aménager cet espace afin d'y installer une véritable oasis et s'assurer ainsi des revenus stables

2 • Acteurs, partenaires techniques et financiers

Le projet a commencé en 1999. Quarante jardiniers de la commune sont directement intéressés par le projet. Par leur intermédiaire, c'est l'ensemble des 500 habitants de la commune (qui ont des liens familiaux avec plusieurs milliers de nomades) qui bénéficient du programme. Plusieurs dizaines d'entre eux ont été associés à sa mise en œuvre technique (construction de gabions, de puits busés, de micro barrages, de reboisement,...)

Le projet est suivi par un comité de pilotage qui réunit les représentants des acteurs locaux impliqués : le maire de la commune (qui préside le comité), les représentants des jardiniers de chaque quartier, des représentants des éleveurs de brousse, une représentante des femmes, et de l'association malienne partenaire Choix de vie. S'ajoutent aussi des chargés de mission du CARI et une facilitatrice européenne vivant sur place, qui rédige les comptes-rendus.

Un chargé de mission agroécologiste du CARI se rend chaque hiver sur place, ainsi que des intervenants ponctuels (éducation à l'environnement, animation...), plusieurs bénévoles du CARI et diverses ONG spécialisées et présentes dans la région (comme ACF qui a réalisé mécaniquement un puits pastoral pour le projet et un technicien du palmier).

La première mission en 1999 a été financée en grande partie par la fondation « Un monde pour tous » et la participation des adhérents du CARI. Par la suite, la CCD a appuyé le projet, puis le Conseil général de l'Hérault, le ministère français de l'Ecologie et du développement durable, l'ONG Medafrica et dernièrement l'IREMLCD/CILSS.



Objectifs spécifiques	Activités : techniques et méthodes	Résultats
1- Aménagements fonciers contre l'érosion (hydrique notamment)	Construction de digues Construction micro barrages Construction de puits	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation des jardins cultivés, terres et eau protégées • Mobilisation des habitants de la commune pour les travaux de construction • Construction de 200 ml de digues, 100 microbarrages et 20 puits busés
2- Développement des pratiques agricoles en agroécologie	Apport de semences de qualité Introduction d'arbres fruitiers en pépinière Transplantation des rejets locaux de dattiers Organisation des jardins en normalisant les écartements	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des capacités de production et des revenus (vente d'une partie de la production) • Sécurité alimentaire améliorée • 2 ha productifs en maraîchage sur 10 ha sécurisés soit 40 jardins entretenus régulièrement et productifs
3- Formation des agriculteurs et conseils en agroécologie	Elaboration d'outils pédagogiques : aires de compostage, pépinières Reboisement	<ul style="list-style-type: none"> • Formation d'une dizaine d'agriculteurs « relais technique » sur place • Plantation d'arbres fruitiers, de pieds de vigne et de figuiers dans tous les jardins : 50 arbres fruitiers de plus de 5 ans et 300 palmiers
4- Autonomie des acteurs	Création d'un comité de pilotage pour la décision en commun sur les actions entreprises et le suivi de ces actions	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité des acteurs engagée, confiance acquise et appropriation du projet par la population

3 • Capitalisation

Le point essentiel est d'être attentif à ce que les actions menées puissent continuer sur le long terme et surtout avec les ressources présentes sur le territoire concerné. Par exemple, les arbres forestiers sont produits à partir de semences locales et ce sont les associations de quartier qui demandent à en planter et en assurent la pérennité.

L'information et la formation des habitants de la commune sur les thèmes du projet (protection des terres et de l'eau) a été essentielle et s'est effectuée en continu tout au long du projet. Par exemple, à l'origine, l'idée d'un nouvel aménagement du territoire n'était pas partagée par la majorité, mais au fil des années, les habitants ont compris le rôle des gabions pour recréer une berge, celui des microbarrages pour réalimenter la nappe d'eau, et du busage normalisé des puits pour gérer l'eau d'irrigation.

> Points forts du projet

- Le projet a favorisé l'implication des populations dans la gestion de leur terroir dans cette région de tradition nomade. La création du comité de pilotage a permis aux acteurs locaux d'engager leur responsabilité et de devenir des partenaires à part entière du projet.
- Le projet a montré l'intérêt de renforcer le lien entre différents acteurs d'une même zone, dans le but de gérer ensemble et durablement le patrimoine : utilisation des zones désertiques par les éleveurs connaissant les ressources de leur milieu et aménagement d'îlots de terres cultivables par les sédentaires avec des techniques agroécologiques.
- L'activité de jardinage est considérée comme un élément de stabilisation et comme une possibilité de repli en cas de trop grande précarité dans ce milieu encore semi-nomade mais en évolution rapide. Un jardinier compétent saura trouver des appuis nécessaires pour investir dans des aménagements fixes (bassin, séguías, murs, clôtures...) et dans des plantations pérennes (palmiers-dattiers, fruitiers, pépinières...). De plus, sécuriser les terres cultivables a engendré une forme de spéculation foncière qui valorise le travail agricole.
- Par effet de mimétisme, d'autres jardiniers s'installent sur de nouvelles terres, ce qui crée un nouveau besoin de main-d'œuvre pour irriguer, désherber, tailler, récolter.

>>

3 • Capitalisation (suite)

Artisans et commerçants sont également concernés par cette activité agricole qui implique des outils, des semences, du ciment, des pièces détachées, c'est-à-dire autant de nouvelles activités rémunératrices.

- La recherche de personnes « relais techniques » sur place a abouti à former plusieurs jardiniers et à leur confier de nombreuses tâches pour poursuivre l'action de sensibilisation à l'agroécologie auprès d'autres jardiniers. Chacun de ces relais techniques a dans son quartier une vraie influence.
- L'emploi des jeunes est au cœur des préoccupations du village et les activités agricoles peuvent y contribuer. Diverses demandes ont été exprimées dans ce sens.
- La Mairie, acteur principal du récent mouvement de décentralisation appliqué dans la région joue un rôle essentiel dans le dynamisme territorial. Elle collecte la majorité des informations en lien avec le projet : les rapports du Comité et de ses décisions, les plans, les relevés hydrogéologiques, les photos et les rapports de mission du CARI. Ces données sont stockées et restent disponibles comme mémoire des réalisations et des expérimentations.
- Les actions utilisent des moyens disponibles sur place. De ce fait, la population s'approprie facilement les techniques sans avoir besoin d'appui externes. C'est un gain d'autonomie.

> Difficultés rencontrées

- La formation des jardiniers s'est faite par étapes et la mise en place d'outils pédagogiques classiques a été longue car les interlocuteurs, nomades, ne restaient pas suffisamment longtemps sur place pour qu'ils deviennent démonstratifs.
- La délimitation existante des jardins avec des murs en banco a permis de réduire les conséquences désastreuses de la divagation des animaux. Mais, en dehors des jardins, le reboisement est difficile car il reste à la merci des animaux. Autrement dit, la création d'activités productrices de revenus, comme le maraîchage, est mieux acceptée que les actions d'environnement, dont les effets sont indirects, même si elles améliorent la qualité de vie des habitants.

Nom de la structure CARI, Centre d'actions et de réalisations internationales, animateur et membre du Groupe de travail désertification (GTD)

Statut de l'organisation Association loi 1901

- Objectifs de la structure pour la Lutte Contre la Désertification**
- élaborer, expérimenter et mettre en œuvre des techniques et des pratiques destinées à protéger, voire restaurer, le patrimoine naturel et assurer au mieux le développement des populations ;
 - échanger et diffuser ces pratiques afin de les améliorer et les mettre à la disposition du plus grand nombre ;
 - animer et participer à des réseaux thématiques (plaidoyer).

Contacts

• **Le Cari association**
Patrice BURGER (Directeur des programmes)
Rue du Courreau – 34380 Viols le Fort, France
Tél. : 00 33 (0)4 67 55 61 18
Fax : 00 33 (0)4 67 55 74 37
Email : cariassociation@yahoo.fr
www.cariassociation.org
www.cariassociation.org/gtd



• **Association Choix de vie au Mali**
Tiglia AG SIDI
Maire de la Commune de Tinzaouaten et
Président de l'association Choix de vie